



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, le 5 juillet 2021 à 20h.

Veillez prendre note que la tenue de la séance du conseil permettra la présence du public. Les citoyens qui se présenteront à l'édifice municipal devront porter un couvre-visage et respecter la distanciation de 2 mètres.

1. **OUVERTURE**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adopter l'ordre du jour.
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.
4. **TRÉSORERIE**
 - 4.1. Approuver la liste des comptes à payer au 30 juin 2021.
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1. Liste des immeubles pour taxes impayées et mandat à la MRC de la Côte-de-Beaupré – Abroger la résolution 018-20210201.
 - 5.2. Nomination d'un représentant (substitut) au comité des maires à la MRC.
 - 5.3. Modification du calendrier des assemblées du conseil municipal 2021 et abroger la résolution 177-20201102.
 - 5.4. Autoriser la direction à procéder à l'affichage du poste de directeur général et secrétaire trésorier.
 - 5.5. Octroi du contrat - Entrepreneur – Remplacement de l'aqueduc rue Blondelle et chemin du Cap-Tourmente et réfection du chemin du Cap-Tourmente.
 - 5.6. Octroi du contrat - Contrôle qualitatif – Remplacement de l'aqueduc rue Blondelle et chemin du Cap-Tourmente et réfection du chemin du Cap-Tourmente.
6. **HYGIENE DU MILIEU – AUCUN POINT**
7. **TRAVAUX PUBLICS – AUCUN POINT**
8. **URBANISME - AUCUN POINT**
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1. Autoriser l'achat d'un frigo conjointement avec le Festival de l'Oie des Neiges.
 - 9.2. Enregistrer la Municipalité comme donateur reconnu auprès de l'Agence du Revenu du Canada.
 - 9.3. Engagement d'une monitrice-accompagnatrice pour le camp d'été 2021 et abroger la résolution 111-20210607.
10. **SANTE ET BIEN-ETRE – AUCUN POINT**
11. **SECURITE PUBLIQUE – AUCUN POINT**
12. **AFFAIRES NOUVELLES – AUCUN POINT**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**